

Compte-rendu du Conseil d'Administration I.S.T.V.
Du jeudi 16 mars 2006

Membres présents :

Monsieur Desrumaux représentant Madame Mairesse,

Collège A : Madame Follet, Messieurs Guerra, Lochegnies, Massy,

Collège B : Madame Derviaux, Messieurs Goutin, Guerin, Santin,

Collège AITOSS : Mesdames Delacroix, Empisse, Monsieur Garçon,

Collège Etudiants : Messieurs Caudmont, Prevost,

Collège des personnalités extérieures : Mesdames Houssier, Lancelle, Monsieur Zidi,

Membres de Droit : Mesdames Blanchard, Laudati, Petitjean, Messieurs Benameur, Debernard, Despres, De Zorzi, Dewally, Gingali, Goichot, Lallemand, Raviart, Santens, Stachowiak, Tonarelli, Valein,

Membres excusés : Mesdames Mairesse, Grislin, Messieurs Coudoux, Delannoy,

Pouvoirs :

Monsieur Paquet	à	Madame Follet
Monsieur Nicaise	à	Madame Follet
Monsieur Leroy	à	Monsieur Guérin
Monsieur Rivenq	à	Monsieur Goutin
Monsieur Di Pompeo	à	Madame Lancelle
Monsieur Louage	à	Madame Lancelle
Monsieur Lobry	à	Madame Houssier

SYNTHESE DES DECISIONS APPROUVEES

- 1) Les Comptes-rendus des Conseils d'Administration des 3 novembre 2005 et 15 décembre 2005 sont approuvés à l'unanimité
- 2) La nouvelle équipe de Direction est votée à l'unanimité moins deux blancs
- 3) Le Compte Financier 2005 est voté à l'unanimité
- 4) Les conventions sont approuvées à l'unanimité
- 5) Les subventions aux associations sont votées à l'unanimité

Ouverture de la session : 14 heures 30

Monsieur Ourak souhaite la bienvenue aux membres du Conseil et informe que ce Conseil d'Administration devrait être limité par le temps afin de permettre aux équipes pédagogiques de travailler sur l'offre de formation qui doit être acheminée à la Présidence pour le lundi 20 mars 2006.

1. Les comptes rendus des conseils d'administration des 3 novembre 2005 et 15 décembre 2005 :

Une modification est demandée dans le compte rendu du 3 novembre 2005 concernant les pouvoirs, il s'agit de Monsieur Prévost et non de Madame.

Les comptes-rendus des 3 novembre 2005 et 15 décembre 2005 sont votés à l'unanimité.

2. Informations générales :

L'offre de formation 2006/2009 : lors des deux derniers Conseils de nombreuses remarques émanant du Ministère avaient été signalées : revoir la structure de l'offre, réduire ou regrouper les spécialités, les effectifs...

Monsieur Ourak rappelle qu'à l'époque, on se posait un certain nombre de questions sur le parcours CCI (Compétences Complémentaires en Informatique).

Un nouveau schéma a été proposé avec 4 mentions. Monsieur Ourak informe que les spécialités ont été relues par les collègues et qu'il est possible de changer l'intitulé STIC. Le Ministère a consulté le dossier avec attention, il est considéré comme navette lourde. Nous devons absolument tenir compte des remarques du Ministère si nous voulons que le dossier soit accepté.

L'IUP en tant que tel n'existe plus mais cependant il est possible d'afficher un parcours IUP. Les cinq IUP conduisent donc à cinq parcours IUP. Monsieur Ourak rappelle notamment que l'ISTV doit se montrer clair envers les Master professionnels et les Master Recherche : le Master 1 est commun, la distinction se fait au niveau du Master 2.

Monsieur Kolski demande s'il est possible de sélectionner des personnes de l'extérieur pour le parcours IUP en Master 2.

Monsieur Ourak : oui

En ce qui concerne la licence : en Sciences Fondamentales et en Sciences pour l'Ingénieur, le Ministère pense que l'intitulé de la mention Sciences Fondamentales est abusif. Il est conseillé de modifier et de regrouper certaines formations. Une critique est apportée sur les deux mentions en Informatique. On propose de transformer la mention Sciences Fondamentales en mention Mathématiques incluant les deux parcours.

3. L'équipe de Direction :

Monsieur Ourak propose de reconduire la même équipe de Direction avec deux directeurs adjoints : Madame Follet et Monsieur Abed, à laquelle s'ajouterait deux chargés de missions :

- 1^{er} chargé de mission : Sylvie Derviaux pour l'organisation du suivi et l'accompagnement de l'étudiant en semestre 1 et 2, la coordination et le suivi des examens et jurys au niveau de la licence.

Monsieur Ourak propose, pour la rentrée de septembre, de changer le système des filières qui n'est plus compatible avec les changements occasionnés par la LOLF. Il suggère de nommer des directeurs d'études.

- 2nd chargé de mission : Sylvain Piechowiak pour la planification et la gestion des emplois du temps avec la mise en place d'un nouveau logiciel.

Monsieur Prevost souligne que sur le portail des étudiants, les emplois du temps figurent déjà.

Monsieur Ourak ajoute qu'il s'agit actuellement du logiciel CELCAT qui pourrait être remplacé par le logiciel de Sylvain Piechowiak.

Monsieur le Secrétaire Général se réjouit d'un chargé de mission pour le suivi des examens et jurys et propose à Madame Derviaux de se rapprocher du secrétariat général et de Monsieur Chabasse.

Monsieur Guerra demande si un chargé de mission est prévu pour la communication.

Monsieur Ourak rappelle que Madame Lourenço, ingénieur d'étude, est chargée de la communication à l'Institut. Néanmoins, Monsieur Ourak ajoute que depuis deux ans Madame Lourenço travaille sur UNIFORM et n'a pu s'investir entièrement à l'ISTV.

Madame Houssier se réjouit de voir que récemment l'université s'est investie dans des écoles primaires en proposant des ateliers scientifiques qui permettraient aux jeunes enfants de s'intéresser aux Sciences.

Madame Follet regrette que les lycées n'organisent pas assez de forums.

Monsieur Prevost explique que les associations ont reçu les lycéens de Denain pour leur présenter le milieu universitaire mais d'une manière générale, les établissements n'informent pas suffisamment leurs bacheliers sur les poursuites d'étude, la préoccupation majeure est d'obtenir le baccalauréat.

Monsieur Ourak met en garde sur la baisse des effectifs : en 2006, 10 500 étudiants sont inscrits à l'université contre 10 800 en 2005. Monsieur Ourak souligne que le LMD 2 n'a pas encore débuté et pourtant on recense 200 étudiants en moins cette année à l'ISTV.

Monsieur Debernard pense que les personnes présentes sont conscientes de la difficulté.

Monsieur Massy s'interroge sur ce qu'on pourrait faire de plus pour inciter les étudiants à s'inscrire à l'université.

Madame Lancelle ajoute que le président du Conseil Régional a récemment parlé d'une baisse d'effectifs de 25 % dans le secondaire et apparemment aucune amélioration n'est prévue avant 2010.

Monsieur Ourak constate qu'il est essentiel d'inciter les étudiants à venir s'inscrire à l'UVHC.

Passage aux votes :

Vote des Directeurs adjoints à la majorité dont 2 bulletins blancs

Vote des chargés de missions à la majorité dont 2 bulletins blancs et un non

4. Le Compte financier 2005 de l'ISTV :

Monsieur Ourak présente le compte financier 2005 qui fait apparaître des montants de dépenses et de recettes respectivement de 1 674 818.77 euros et de 1 507 828.37 euros. Le résultat de l'exercice est négatif et se traduit par un déficit de 166 990.40 euros.

D'une manière générale, les dépenses sont en baisse par rapport à 2004. Cependant, Monsieur Ourak souligne que le point sensible de l'Institut reste l'augmentation des heures complémentaires, en 2005 : 21 000 heures.

Monsieur Ourak commente et compare les dépenses de fonctionnement par rapport à 2004

Le compte 60 (achats) : - 30 000 euros

Le compte 61 (services extérieurs) : - 15 000 euros

Le compte 62 (autres services extérieurs) : - 12 000 euros

Le compte 628 (dépenses diverses) : -11300 euros

Le compte 65 (charges de gestion courante) : - 44 780 euros

Monsieur Santens interroge sur d'éventuelles pertes de dotations dans la réforme LMD.

Monsieur Desrumaux répond qu'il n'y a aucune perte sur l'ensemble de l'Université.

Maintenant que progressivement toutes les universités entrent dans le système LMD, un nouveau système de répartition est mis en place. A l'intérieur de l'UVHC, chaque composante essaie de faire valoir ses avantages. Pendant longtemps, certaines dotations étaient attribuées pour des mètres carrés que l'on n'avait pas. Maintenant, nous avons les locaux avec des dépenses liées à leur maintenance.

Monsieur Ourak constate que les recettes sont également en baisse de 13 % par rapport à 2004. Malgré une augmentation de 5.18 % de la Dotation Globale aux Amortissements.

Le compte financier est voté à l'unanimité.

5. Répartition des crédits pour 2006 :

Monsieur Ourak rappelle que logiquement avec la mise en place de la LOLF on ne doit plus attribuer un centre de responsabilité à chaque filière. Cependant, une répartition est encore proposée cette année. Monsieur Ourak commente les affectations de crédits.

Les crédits sont votés à l'unanimité.

6. les subventions étudiants :

L'association ADEIMAV souhaite réaliser un robot en vue du concours E= M6, le projet a été présenté aux journées portes ouvertes. Une subvention de 500 euros est demandée.

L'association de la FEV présente un projet d'aide humanitaire qui regroupe plusieurs associations de l'UVHC. Il s'agit de participer au camp de vacances « MAG AK RAKK » au Sénégal et d'y encadrer des activités d'éveil scientifique et technique. Une subvention de 500 euros est accordée.

Monsieur Zidi suggère à la FEV de demander des subventions à la Région.

Les subventions aux associations sont votées à l'unanimité.

Monsieur Ourak informe des nouveaux tarifs mis en place :
Les frais de dossiers cycle Licence s'élèveront à 15 euros, les frais de dossiers de Licence Professionnelle à 25 euros et les frais du Master à 25 euros.

Les locations de salles à l'extérieur : 40 euros
Les mises à disposition de salles en interne à 25 euros

Les frais des dossiers et les locations de salles sont approuvés à l'unanimité.

7. Les conventions :

Monsieur Tonarelli présente la convention de partenariat avec le lycée J. Prouvé. Une modification est apportée sur l'article 4 :

Monsieur Ourak propose de revoir l'article 1 sur le recrutement des étudiants de BTS.

Vote à l'unanimité

Le projet CERVIS :

Monsieur Tonarelli explique qu'il s'agit de répondre à un appel à projet pour permettre aux stagiaires de Formation Continue et aux Apprentis de disposer d'un centre de ressources avec possibilité de diffuser et valoriser les travaux des étudiants vers les entreprises ;

Vote à l'unanimité.

8. Questions générales :

Patrizia Laudati demande à ce qu'une réunion soit organisée pour les JPO.

Pascal Tonarelli informe que le DEUST IOSI et les licences professionnelles seront représentées dans les salles de filières.

Clôture : 17 heures 30

Le Directeur,
M. OURAK

Le Rapporteur de la séance,
Philippe Goutin